

Adelphe et le Comité Champagne signent un nouveau partenariat en faveur du développement durable

Adelphe et le Comité Champagne viennent de renouveler leur partenariat pour une durée de 4 ans autour d'une ambition commune : accompagner les entreprises du secteur dans leur écoresponsabilité liée à la gestion des emballages. Cette nouvelle feuille de route vise à rassembler les producteurs de champagne autour de deux grands axes : le développement de l'éco-conception pour réduire l'impact environnemental des emballages, et la simplification des démarches légales en vue d'organiser le financement du recyclage.

Aider les entreprises en facilitant leur mise en conformité

Depuis 1995, le Comité Champagne et Adelphe ont mis en place un « contrat collectif » qui permet aux vignerons et maisons de Champagne de répondre en toute sérénité à leur obligation environnementale (principe de la Responsabilité Élargie du Producteur). En effet, les entreprises doivent financer le recyclage des emballages qu'elles mettent sur le marché français et remplir une déclaration annuelle listant les tonnages émis par matériau.



Le partenariat facilite cette démarche administrative : le Comité Champagne réalise pour le compte de ses adhérents, une déclaration unique auprès d'Adelphe, société agréée par l'État spécialisée dans le secteur des Vins & Spiritueux.

En répondant à leur obligation, les adhérents se positionnent ainsi en acteurs éco-responsables : ils financent le recyclage de leurs emballages en France, et participent ainsi au développement d'une économie locale durable, respectueuse de l'environnement.

Accompagner les entreprises dans l'éco-conception de leurs emballages

Déjà active en la matière, la filière Champagne a réduit de 65g le poids de chaque bouteille en 5 ans. Une orientation qui répond notamment à une attente forte des consommateurs : 80% d'entre eux souhaitent des produits responsables commercialisés par des entreprises engagées¹.

Aujourd'hui, Adelphe et le Comité Champagne souhaitent aller plus loin avec la nouvelle « Feuille de route emballages » en 3 étapes :

1. Inciter les professionnels à s'engager dans la démarche

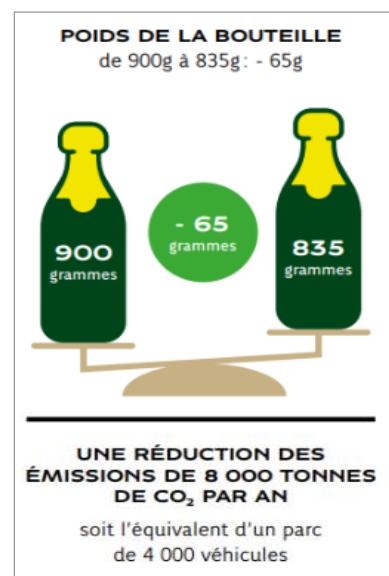
Objectif : proposer des solutions concrètes pour améliorer les process de production des emballages à chaque étape (cycle de vie des bouteilles, cartons ou coffrets...). Les enseignements, issus de trois diagnostics réalisés préalablement sur des sites de production, seront partagés à l'ensemble des professionnels par le biais de supports dédiés (vidéo, fiches pratiques...)

2. Innover

Objectif : faire émerger des matériaux à faible impact environnemental sur l'ensemble de la chaîne, de la fabrication à la mise en marché du produit (analyse de cycle de vie, bilan carbone, suivi d'indicateurs de pratiques) à travers des travaux de Recherche et de Développement (R&D).

3. Communiquer auprès des consommateurs

Objectif : informer les consommateurs sur la démarche d'éco-conception des produits. L'impact de l'éco-conception sera mesuré à travers une étude de perception qui permettra de savoir, notamment, si les actions de réduction ont une influence sur l'acte d'achat et l'image « prestige » du produit.



¹ Observatoire « La vie Happy », *Mes courses pour la planète avec le soutien de l'ADEME – Janvier 2016, citant "Cone Communications/Ebiquity Global CSR Study" 2015*

À PROPOS D'ADELPHÉ

Créée en 1993 par les entreprises du Vin & Spiritueux, Adelphe a une mission d'intérêt général : faire progresser le recyclage des emballages en France. Société à but non lucratif (filiale de Citeo), elle accompagne et conseille les acteurs de la chaîne du recyclage pour que les emballages soient mieux conçus par les entreprises, bien triés par les consommateurs et facilement recyclés. Plus de 12 000 entreprises adhèrent à Adelphe et investissent chaque année 60 millions d'euros pour rendre ce modèle plus vertueux.



www.adelphe.fr



[@AdelpheSA](https://twitter.com/AdelpheSA)



[Adelphe](https://www.linkedin.com/company/adelphe)



[Adelphe](https://www.youtube.com/channel/UC...)

À PROPOS DU COMITÉ CHAMPAGNE

Créé en 1941, le Comité Champagne rassemble les vignerons et maisons de Champagne, œuvre en faveur de la vigne et du vin, par des actions économiques, techniques, environnementales, de progrès qualitatif, d'organisation de la filière, de communication, de développement de la notoriété et de protection de l'appellation partout dans le monde.



www.champagne.fr



[@Champagne](https://twitter.com/Champagne)



[ChampagneOfficialPage](https://www.facebook.com/ChampagneOfficialPage)



[Champagne](https://www.youtube.com/channel/UC...)

CONTACTS PRESSE

Adelphe

Agence Passerelles - Anne Laure Guillaume & Isabelle Latour-Gervais - Tél. 05 56 20 66 77 - adelphe@passerelles.com

Comité Champagne

Thibaut Le Mailloux - Directeur de la communication - Tél. 03 26 51 19 30 - info@champagne.fr